



alparc

un nouveau
départ

rapport d'activités 2013

Sommaire

- Une année particulière 3
- ALPARC assure des services variés pour les espaces protégés alpins 4
- ALPARC lance des projets novateurs avec et pour les espaces protégés alpins 7
- ALPARC communique et informe sur les espaces protégés alpins 10
- ALPARC structure l'avenir de la coopération pour les espaces protégés alpins 12
- Résumé et perspectives 15



Conseil d'administration d'ALPARC réuni à Salgesch - CH (21 et 22 octobre 2013) en présence du secrétaire général de la Convention alpine Markus Reiterer © ALPARC

→ Une année particulière

Comme annoncé dès la fin 2012, l'année 2013 a été une année de transition. L'association ALPARC, créée en janvier 2013 prendra le relais de 18 ans d'activités du Réseau Alpin des Espaces Protégés, coordonnées ces 6 dernières années par la Task Force Espaces Protégés du Secrétariat permanent de la Convention alpine. Cette transition se base sur la décision des Ministres de l'Environnement, lors de la Conférence alpine de Poschiavo en septembre 2012, de contribuer à l'application de la Convention alpine par une entité autonome pour la coopération des espaces protégés au niveau international.

Le réseau, coordonné désormais par l'association ALPARC, poursuivra avec la même équipe les activités autour des grands champs d'intervention que sont la biodiversité et le réseau écologique, le développement régional pour l'amélioration de la qualité de vie dans les Alpes et l'éducation à l'environnement montagnard, notamment pour les jeunes alpins et les visiteurs. L'année 2013 a permis de préparer différentes actions thématiques, aussi bien sur le plan administratif que d'un point de vue du contenu. De nouveaux projets ont été développés (connectivité écologique ; développement régional et qualité de vie ; jeunes et montagne) et un projet européen (greenAlps) a été proposé et obtenu dans le cadre de la coopération territoriale européenne « Espace alpin ».

Cette année de transition a donc été intense et a permis la mise en place de bases saines afin de poursuivre le travail de coopération avec et entre les espaces protégés.

Introduction



ALPARC assure des services variés pour les espaces protégés alpins

Des informations concernant tous les domaines de notre activité sont régulièrement transmises aux partenaires et institutions associées. Pour développer des projets entre espaces protégés, ALPARC a, comme les années précédentes, recherché des partenaires intéressés et expérimentés et a ainsi permis le lancement de plusieurs coopérations entre des gestionnaires des parcs alpins, notamment dans les domaines de la biodiversité et du développement régional.

L'équipe d'ALPARC a également représenté les espaces protégés alpins lors de nombreuses manifestations sur le plan international : ALPARC a ainsi participé à des discussions et réunions à différents niveaux, (par exemple consultation pour le programme Espace Alpin 2014-2019, Conférence de Milan...), aux conférences et séminaires sur des projets européens (recharge.green, NATURA 2000) et d'autres projets en cours avec les espaces protégés alpins.

Le lancement de nouveaux projets et initiatives fait partie de l'activité d'ALPARC, de même que la recherche de partenariats et la mise à disposition d'une aide logistique pour surmonter les barrières linguistiques. La base de données des espaces protégés, administrant de nombreuses données variées sur les parcs et réserves naturelles des Alpes et leurs structures de gestion, ainsi que des banques iconographiques, indispensables pour la communication commune des espaces protégés et leur promotion auprès du grand public, sont des outils de coopération internationale qui ont été renforcés et actualisés en 2013.

Un échange continu est assuré entre les partenaires d'ALPARC. De nombreuses requêtes des espaces protégés et des partenaires institutionnels ont ainsi été traitées pour trouver des partenaires pour divers projets. Des renseignements et informations par rapport aux solutions apportées dans les espaces protégés pour faire face à certains problèmes spécifiques ont été échangés, notamment en matière de gestion de la grande faune, d'accueil des visiteurs, de communication grand public ou de centres de visiteurs. Un échange continu sur les programmes de recherche en cours dans les espaces protégés est aussi soutenu par ALPARC. Les résultats de nombreux programmes de recherche ont notamment été diffusés à tous les espaces protégés alpins.

ALPARC gère également directement un certain nombre de projets collectifs, pour le compte d'un ensemble d'espaces protégés partenaires, comme par exemple l'outil interactif « ViViAlp »,

le Multivision « Pour les Alpes » ou encore la collection commune de cartes postales promouvant les espaces protégés alpins. Pour tous ces projets (détaillés plus loin), une comptabilité spécifique a été mise en place afin de faciliter la gestion commune de ces diverses actions et initiatives. La coopération s'étend en effet parfois à une mutualisation de moyens, notamment pour les outils de communication commune, et nécessite un suivi approprié en termes de comptabilité.

Une attention particulière a été portée cette année au développement de la cartographie alpine des espaces protégés et un premier jeu de cartes, précurseur d'une cartographie plus complète, basée sur le système d'information géographique d'ALPARC, est désormais disponible.



Création de l'association ALPARC (Janvier 2013)
Pralognan-la-Vanoise - F © ALPARC



Première réunion du conseil d'administration ALPARC
(13 et 14 mars 2013) Chamonix - F © ALPARC

La réalisation de ce travail a été rendue possible grâce à une base de données sur les espaces protégés mise à jour continuellement. Les espaces protégés alpins d'une surface supérieure à 100 hectares, se répartissent comme indiqué ci-dessous (situation en novembre 2013).

13	Parcs nationaux
87	Parcs naturels et/ou régionaux
288	Réserves naturelles
4	Sites du Patrimoine mondial naturel (UNESCO)
13	Réserves de biosphère ou réserves assimilées (UNESCO)
3	Réserves géologiques
509	Autres formes de protection spatiale

Il est à noter l'existence du label international « Geopark » soutenu par l'UNESCO. Ce label reconnaît la richesse géologique d'un territoire et sa mise en valeur. Un « Geopark » contribue ainsi au développement touristique et économique d'un territoire autour des richesses de la terre. Il s'agit essentiellement de mettre en valeur des « géosites » remarquables identifiés sur le territoire et de développer des activités liées. Il existe actuellement une dizaine de « Geoparks » Dans les Alpes, dont 7 sont aussi des espaces protégés.

Des listes d'espaces protégés, détaillées par pays et par région, sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : <http://fr.alparc.org/the-protected-areas/les-epa-en-chiffres>

Ces informations font l'objet d'une mise à jour régulière. Si toutefois vous constataz des erreurs ou des omissions, n'hésitez pas à nous en faire part (gis@alparc.org)

ALPARC procède aussi à des mises à disposition de données : des données brutes compilées ont ainsi été mises à disposition de plusieurs partenaires moyennant une convention spécifique (p.e. International Bearded Vulture Monitoring & KORA « écologie des carnivores et gestion de la faune sauvage ») selon les modalités définies lors du conseil d'administration du 13 mars 2013 à Chamonix.

Outre la mise à jour de la banque de données SIG et la production de carte, plusieurs demandes de cartes sur mesure pour différentes occasions et projets nous ont été adressées par des espaces protégés membres d'ALPARC et d'autres partenaires institutionnels. ALPARC répond à ces requêtes dans la limite de ses ressources et a réalisé pour 2013 environ 30 cartes pour des partenaires ou des projets.

Pendant cette année de transition, ALPARC a réalisé et diffusé 2 newsletters regroupant des actualités des espaces protégés et du réseau, et a mis régulièrement en ligne les manifestations et informations diverses provenant d'organisations partenaires (parcs, réserves, collectivités territoriales partenaires, etc.) sur le site www.alparc.org.

Les activités regroupées sous ce chapitre auraient besoin d'un volume en termes de ressources humaines entre une et deux personnes à temps plein/année (1,5 salariés/an).

Services

Services

Le Multivision «Pour les Alpes», création collective portée par ALPARC et une vingtaine de gestionnaires d'espaces protégés alpins, avait été présenté pour la première fois en mai 2012, puis de nombreuses projections, ponctuelles ou bien sous forme d'installation permanente dans certains centres de visiteurs, ont eu lieu durant le reste de l'année. En 2013, ces projections se sont poursuivies, à l'initiative d'espaces protégés, de centres de visiteurs ou d'ALPARC lors de ses propres manifestations.

Le Multivision est disponible en haute qualité depuis 2012 aux formats .exe et .mp4, à disposition gratuite de tous les espaces protégés alpins : possibilité de s'enregistrer sur le site Internet www.multivision.alparc.org pour obtenir un accès privé à l'espace de téléchargement. Il est cependant également utile de disposer du Multivision sur un support DVD, notamment pour des visualisations sur petit écran. Cela permettrait ainsi de diffuser plus facilement le Multivision au niveau local (écoles, médiathèque, associations locales...). Fin 2013, nous avons engagé la production de 2500 exemplaires combinés «DVD standard/Blu-ray» du Multivision, en commun avec les espaces protégés partenaires du projet. ALPARC tiendra en 2014 un certain nombre d'exemplaires à disposition de tous les autres espaces protégés des Alpes.



L'outil ViViAlp, créé dans le cadre du projet ALPENCOM (2005-2008) est un outil de découverte virtuelle des espaces protégés alpins. Une «version 2.0» de cet outil est maintenant disponible pour tous les partenaires du projet. Cette nouvelle version a permis d'intégrer de nouveaux espaces protégés, au nombre de 4 : Asters - Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie (F), le Parc naturel de Nagelfluhkette (D/A), le Parc national du Mercantour (F) et le Parc naturel régional voisin d'Alpi Marittime (I). Outre ces nouveaux partenaires, l'outil a également gagné un nouveau graphisme pour son écran tactile et une mise à jour de son contenu (photos aériennes notamment). L'outil couvre donc maintenant une vingtaine d'espaces protégés à travers tout l'Arc alpin.



www.multivision.alparc.org

La collection de cartes postales représentant les espaces protégés du réseau ALPARC s'étoffe un peu plus chaque année. Pas moins de 17 nouvelles cartes, toutes françaises, étaient venues enrichir la collection en 2012, avec les 9 PNR alpins français, le Parc national du Mercantour et les 7 réserves naturelles de Haute-Savoie gérées par ASTERS. En 2013, ce sont le Parc de biosphère Nockberge (Autriche) et le Parc naturel Nagelfluhkette (Allemagne/Autriche) qui se sont illustrés :



Services

Projets novateurs



ALPARC lance des projets novateurs avec et pour les espaces protégés alpins

Cette année 2013 de transition était aussi le moment propice au développement de nouveaux projets orientés vers l'avenir et ouvrant la voie vers de nouveaux partenariats au bénéfice des espaces protégés.

PROJET DEVELOPPEMENT REGIONAL ET QUALITE DE VIE

En coopération avec CIPRA International, ALPARC a préparé un nouveau projet sur un autre développement dans les espaces ruraux, intégrant la notion de la qualité de vie et de la solidarité entre les générations et entre l'espace protégé et sa périphérie. En effet la plupart des espaces protégés créés aujourd'hui sont des espaces habités. Il est donc indispensable de développer des projets qui entrent dans les missions centrales de ces espaces protégés : un développement soutenable, sur fond de ressources limitées dans leur quantité et dans le temps. Ce projet rassemblera différents modèles de développement dans les Alpes, lancera des concours de bonnes pratiques et facilitera l'échange entre les acteurs pour mener à des réalisations sur le terrain et à leur suivi, sur la base de modèles de gouvernance moderne. La question centrale s'oriente vers une «autre» forme de développement, assurant une haute qualité de vie dans un environnement rural et avec des ressources naturelles préservées.

La réalisation de ce projet commencera au premier semestre 2014. Les espaces protégés intéressés sont priés de contacter l'équipe d'ALPARC directement (description du projet disponible sur demande à partir du 1er février 2014).

Plusieurs réunions de coordination ont été nécessaires pour son élaboration et ont permis de formuler un projet susceptible d'intéresser différents organismes financeurs. L'intégration de sites pilotes dans ce projet permet aux espaces protégés et collectivités territoriales intéressés de participer activement, en profitant d'un large processus d'échange sur de nouveaux concepts de développement. Ces échanges et les réalisations existantes sur le terrain donneront des arguments et des pistes pour la planification du territoire et l'orientation de son évolution à moyen et long terme pour les partenaires impliqués dans le projet et au-delà.

PROJET RESEAU ECOLOGIQUE ALPIN

La thématique de la connectivité écologique est un des axes de travail prioritaires d'ALPARC dans le domaine de la biodiversité et les premiers travaux sur ce sujet remontent à il y a maintenant 10 ans. Depuis, des progrès remarquables ont pu être réalisés : si cette thématique relativement confidentielle à l'époque se trouve aujourd'hui au centre des débats alpins, c'est aussi grâce aux travaux d'ALPARC et à ses efforts de faire du réseau écologique alpin, imaginé par la Convention alpine dans son protocole protection de la nature, une réalité.

Afin d'assurer une continuité avec les activités engagées dans les grands projets comme ECONNECT et l'Initiative Continuum Ecologique et de solidifier les partenariats établis dans ces cadres, surtout avec les espaces protégés des régions pilotes, un nouveau grand projet sur la thématique est en cours de préparation. Le contenu de ce projet a pu être imaginé et débattu dans le cadre de deux ateliers de travail tenus cette année à Prato di Resia (Italie) et Chambéry (France).



Réunion de lancement du projet greenAlps (Septembre 2013) Berchtesgaden - D © ALPARC



Visite de terrain sur la thématique réseau écologique (Novembre 2009) - I © ALPARC

PROJET EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT MONTAGNARD

Suite à la dernière rencontre des personnels des espaces protégés alpins en charge de l'éducation à l'environnement, à Mallnitz (NP Hohe Tauern) en octobre 2012, les activités de ce groupe sont restées en suspens durant la première partie de l'année 2013 faute de personnel disponible au sein d'ALPARC pour l'animation de cette thématique. Ce workshop en Autriche, qui a rassemblé une trentaine de personnes, a cependant été très enrichissant et a notamment permis d'identifier une vaste liste d'actions et de projets collectifs potentiels sur cette thématique. Une réunion de travail du groupe réunissant les chargés de mission éducation des espaces protégés alpins français au sein du REEMA (Réseau d'éducation à l'environnement montagnard alpin) en octobre 2013 a contribué à approfondir certaines propositions.

Sur la base de ces nombreuses et diverses idées collectées, quelques premières étapes concrètes ont été définies pour 2014* :

- Un projet de création d'un premier outil pédagogique commun, simple et adapté pour les animations terrains, pour la sensibilisation à la protection des Alpes. Un sous-groupe devrait être mis en place pour d'une part développer le concept et le contenu, et d'autre part réfléchir à des possibilités de financement (partenariats et sponsoring). Nom de code actuel : « Les Alpes dans mon sac à dos »...
- Un projet de création d'un événement partagé et simultané des espaces protégés dédié aux jeunes de leurs territoires, pour les amener à expérimenter ou redécouvrir leur montagne sous une forme tout à fait originale. Un sous-groupe est mis en place en commun avec le REEMA, pour d'une part développer le concept et le contenu, et d'autre part réfléchir à des possibilités de financement. Nom de code actuel : « Les Jeunes au sommet »
- Par ailleurs, ALPARC est partenaire du projet « Youth Alpine Dialogue » porté par CIPRA International, qui se déroulera en 2014. Les membres du réseau ALPARC seront informés des possibilités offertes par ce projet les concernant (notamment participation à des ateliers avec des jeunes issus de leur territoire).
- Bien entendu, ALPARC poursuit et poursuivra aussi l'animation de son groupe de travail « éducation à l'environnement montagnard » et les prochaines rencontres de l'éducation à l'environnement montagnard dans les espaces protégés alpins sont programmées dans le Parc national de Berchtesgaden (D) pour l'automne 2014.



Hans Iozza
© Parc national Svizzer

*Un article rédigé par ALPARC en novembre 2013 à paraître dans le cadre d'un dossier dédié au thème de l'éducation à l'environnement par le « Verband der Naturparke Österreichs » (Fédération des Parc naturels autrichiens) donne un aperçu de différentes expériences issues des espaces protégés alpins ainsi que de quelques défis actuels qui les concernent.

Les activités regroupées sous ce chapitre auraient besoin d'un volume en termes de ressources humaines d'environ 2 personnes à temps plein/année (2 salariés/an).

Aleš Zdešar © Triglavski narodni park



ALPARC communique et informe sur les espaces protégés alpins

ALPARC a utilisé de nombreux événements pour communiquer sur la coopération des espaces protégés dans l'Arc alpin, sur la Convention alpine et sur l'initiative continue (depuis maintenant 18 ans) de la France et de ses régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur d'établir un véritable réseau d'échange et de coopération au sein des Alpes dans le but de contribuer concrètement à l'application de la Convention alpine. Cette initiative a, une fois de plus, été soutenue cette année par l'Allemagne et la Principauté de Monaco.

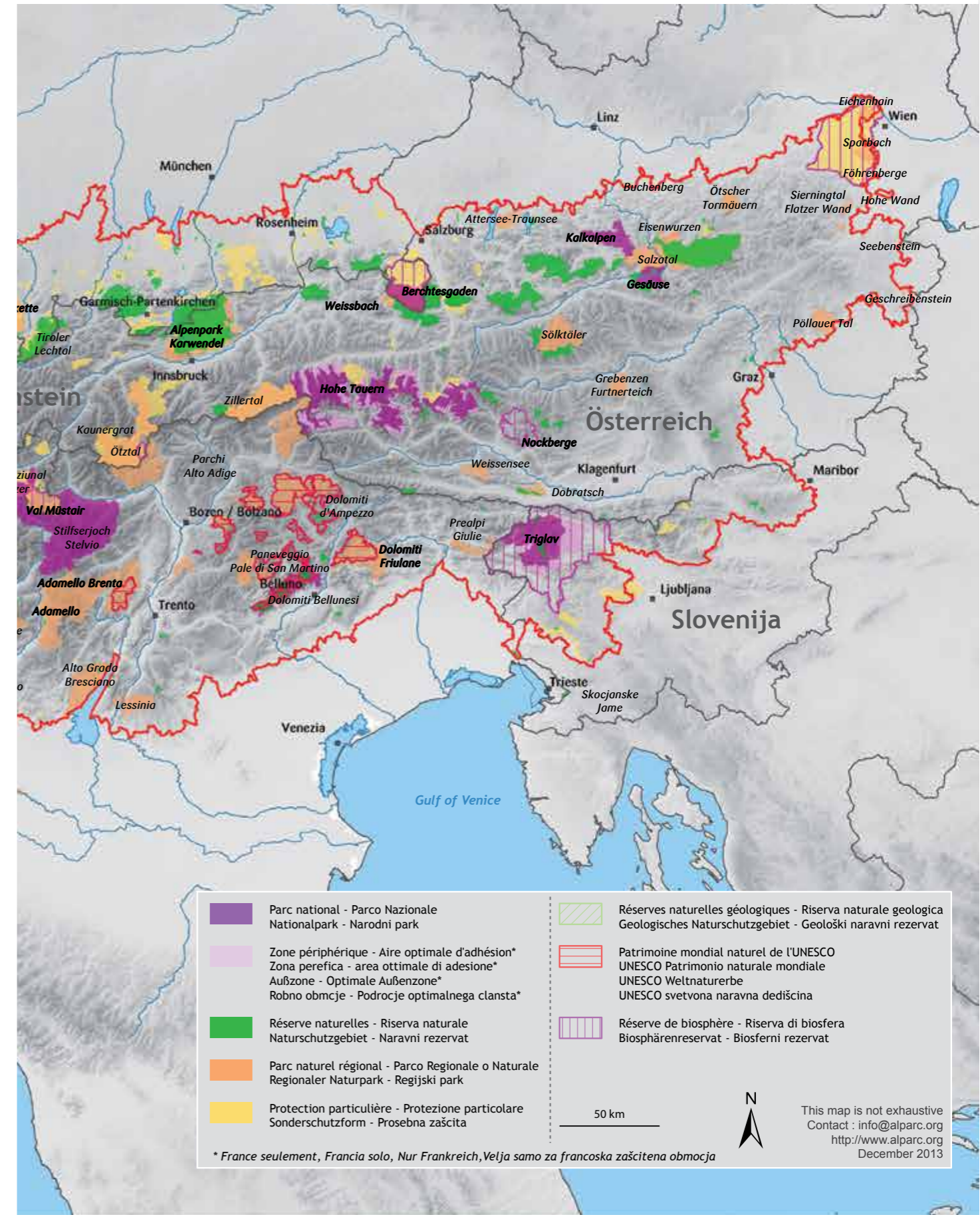
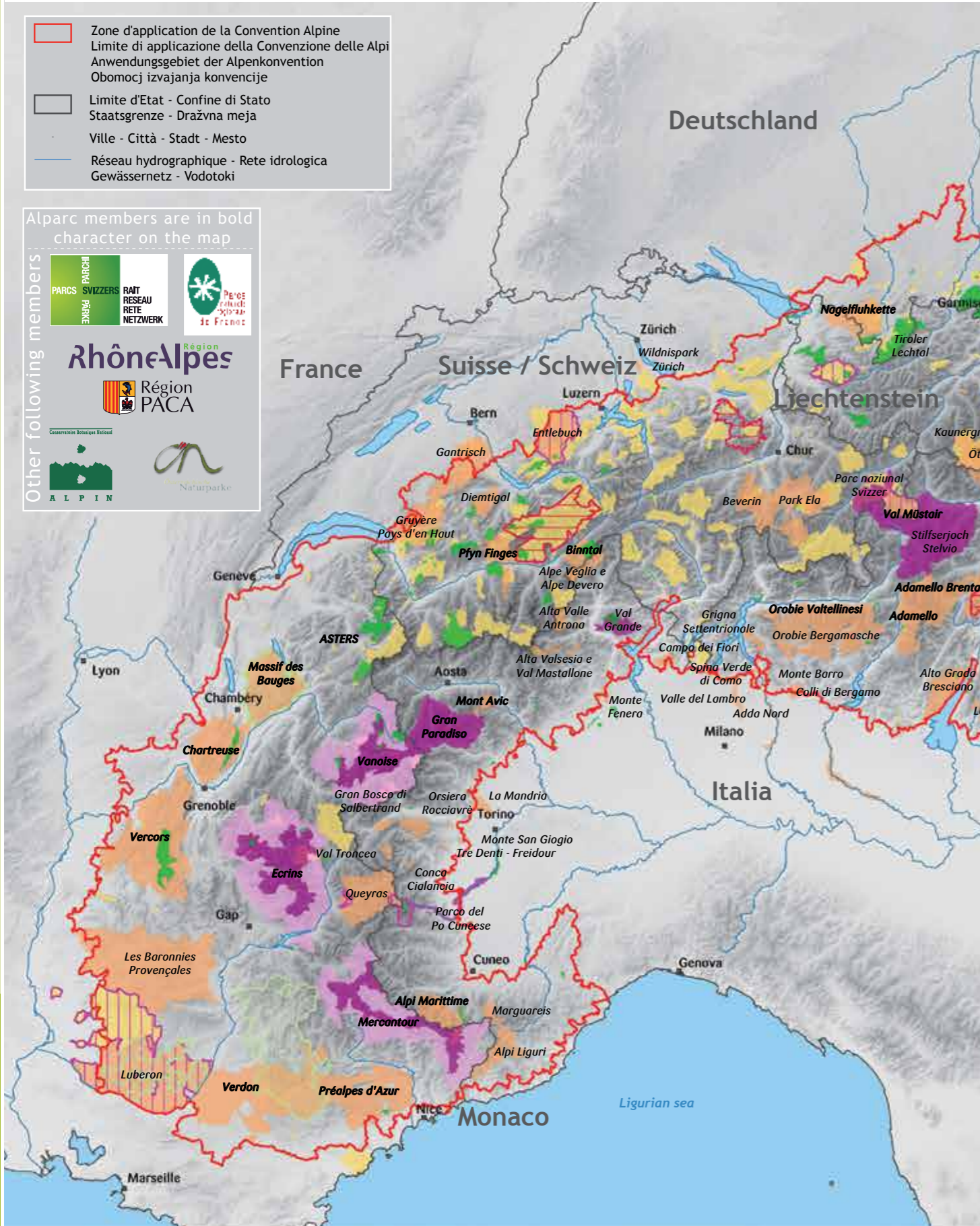
Parmi les nombreuses occasions de présenter le réseau et les résultats de cette coopération, nous en citons ici deux parmi les plus importantes, de par leur portée dans les Alpes pour les espaces protégés et de par le nombre de participants :

ALPARC a participé à l'organisation du Symposium sur la recherche alpine dans les espaces protégés. Ce symposium traditionnellement organisé par le Parc national des Hohe Tauern (A) a eu lieu pour la 5ème fois depuis 1996. Ce symposium unique en son genre permet à tous les espaces protégés de l'Arc alpin et au-delà (parcs du Danube et ponctuellement parcs des Carpates) de présenter leurs résultats de recherche les plus récents. Plus de 400 participants étaient présents.

ALPARC a, comme chaque année, co-organisé le Mémorial Danilo Re 2013, cette fois en France avec le Parc national de la Vanoise. Cet événement attire chaque année près de 300 participants et rassemble une très grande partie des agents de terrain des espaces protégés. La présence massive des gardes et des communicants des espaces protégés permet aussi d'informer, pendant un séminaire dédié, sur le réseau des espaces protégés dans les Alpes, la Convention alpine et des activités en cours.

Les activités regroupées sous ce chapitre auraient besoin d'un volume en termes de ressources humaines d'environ 1 personne à temps plein/année (1 salarié/an).

Projets novateurs Communication



ALPARC structure l'avenir de la coopération pour les espaces protégés alpins

L'équipe de la Task Force espaces protégés a, ensemble avec le Conseil d'administration de la nouvelle association ALPARC (anciennement « Comité de Pilotage International d'Alparc »), préparé la structuration juridique du réseau, coordonné désormais par l'association, afin de permettre une transition harmonieuse. L'Assemblée constitutive en janvier (18.01.2013 à Pralognan-la-Vanoise) a permis de fonder l'association avec pas moins de 34 membres fondateurs, espaces protégés de tous les pays alpins, et les deux régions alpines françaises (voir carte). Cette assemblée constitutive a ensuite élu ses présidents, secrétaire général et trésorier (voir trombinoscope).

Deux conseils d'administration se sont déroulés depuis, organisés par l'équipe de la Task Force espaces protégés conformément au programme de travail 2013 : l'un à Chamonix (ASTERS, France, les 13 et 14 mars 2013) et l'autre à Salgesch (Parc naturel Pfyng-Finges, Suisse, les 21 et 22 octobre 2013). Les points concernant l'évolution et les activités de l'association ont été discutés et des décisions sur les procédures à suivre pour renforcer le réseau et le programme 2014-2015 ont été prises.

Le bureau exécutif d'ALPARC s'est réuni deux fois en 2013 (le 13 mars à Chamonix, les 6 et 7 juin à Bormio, Italie) pour préparer le Conseil d'Administration et le financement futur d'ALPARC. Une réunion avec les financeurs français au Ministère de l'Ecologie à Paris a été organisée en août 2013 et une autre auprès du Ministère de l'Environnement allemand à Berlin en décembre 2013. D'autres réunions avec différents membres du bureau de l'association se sont succédées tout au long de l'année 2013 pour avancer sur la structuration interne et externe de l'association ALPARC.

Depuis avril 2013, l'association ALPARC dispose d'un premier salarié et a ainsi pu engager dès cette année de premières actions portées en son nom propre. Ces activités restent en lien direct avec la Convention alpine, comme en témoigne la mission de coordination des activités de la Plateforme Réseau écologique de la Convention alpine, confiée à ALPARC par sa présidence franco-allemande. La 11ème réunion de la Plate-forme a donc été organisée en juin 2013 à Prato di Resia, dans une des régions pilotes officielles de la Convention alpine pour la connectivité écologique, et a permis de développer une feuille de route pour ces deux années de présidence.

La coopération avec le Réseau des espaces protégés des Carpates reste un domaine de travail important pour ALPARC. C'est donc tout naturellement que le Réseau Alpin des Espaces Protégés a soutenu l'organisation de la deuxième assemblée générale des espaces protégés des Carpates à Tratranska Javorina (SK) en avril 2013, ceci aussi bien dans sa phase de préparation que lors du déroulement de l'événement, avec la tenue de deux ateliers de travail sur la thématique de la connectivité écologique et sur le développement de projets communs.

La reconnaissance du travail effectué par le passé par ALPARC n'est pas seulement exprimée dans le cadre de la Convention alpine mais également par les instances du programme Espace Alpin, qui ont approuvé cet été un projet, déposé au cours du 5ème appel à projet avec 7 autres partenaires, pour lequel ALPARC figure comme chef de file : « greenAlps ». Ce projet vise à synthétiser et mettre en valeur les résultats qui ont pu être développés par d'autres projets de ce programme notamment sur la thématique de la biodiversité, comme par exemple par les projets « ECONNECT » et « recharge.green », et à favoriser la coopération internationale et transsectorielle sur ce sujet.



Création de l'association Alparc à Pralognan-la-Vanoise- F (Janvier 2013) © ALPARC

Coopération future

Coopération future

TROMBINOSCOPE



Président

Michael Vogel
Directeur du Parc national de Berchtesgaden
Allemagne



Vice-Président

Alain Brandeis
Directeur du Parc national du Mercantour
France



Vice-Président

Wolfgang Platter
Directeur du Parc national du Stelvio
Italie



Trésorier

Andreas Weissen
Directeur du Réseau des parcs suisses
Suisse



Secrétaire Général

Martin Šolar
Directeur du Parc national du Triglav
Slovénie



Emmanuel Michau

Directeur du Parc national de la Vanoise
France



Erich Mayrhofer

Directeur du Parc national Kalkalpen
Autriche



Peter Rupitsch

Directeur du Parc national des Hohe Tauern/Kärnten
Autriche



Christian Schwoehrer

Directeur d'ASTERS, les réserves naturelles de Haute-Savoie
France



Gérard Hanus

Directeur du Parc naturel régional de Chartreuse
France



Laure Pumareda

Directrice du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
France



Peter Oggier

Directeur du Parc naturel Pfyng-Finges
Suisse



Michele Ottino

Directeur du Parc national Gran Paradiso
Italie



Claudio La Ragione

Directeur du Parc régional Orobie Valtellinesi
Italie



Franz Handler

Directeur de la fédération des parcs naturels autrichiens
Autriche



Stefano Di Bernardo

Président du Parc naturel Prealpi Giulie
Italie



Marc Joanny

Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
France



Edouard Simonian

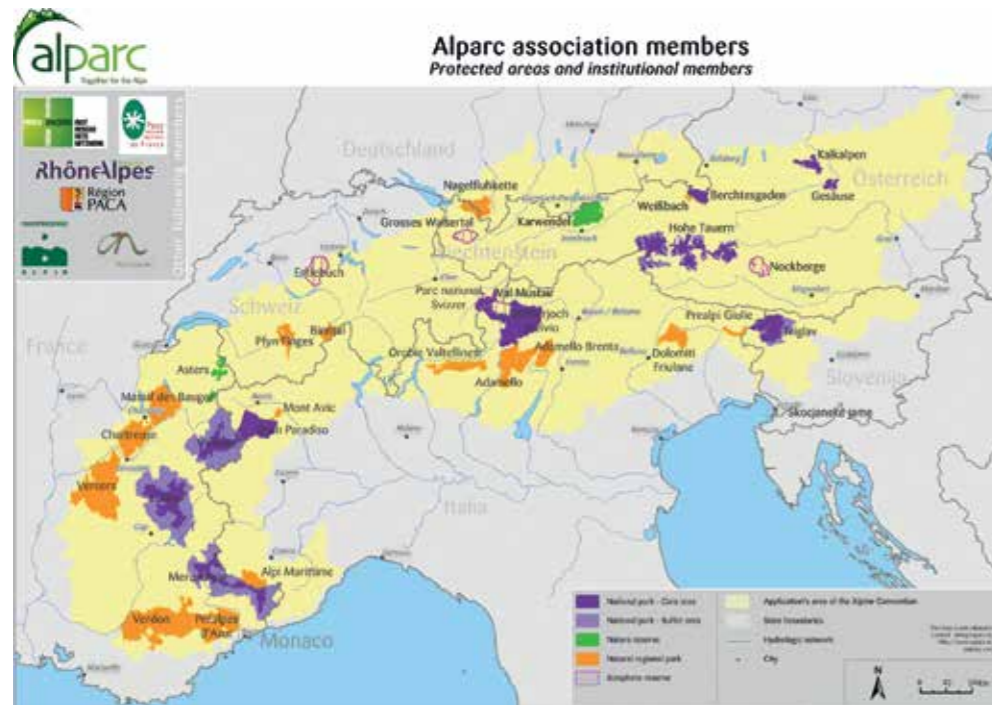
Conseil Régional Rhône-Alpes
France



Valérie Davenet

Adjointe au Directeur
Direction Environnement
Principauté de Monaco

Principauté du Liechtenstein



Membres ALPARC - Novembre 2013

France (13)

- Parc national de la Vanoise
- Parc national du Mercantour
- Parc national des Ecrins
- Parc naturel régional de Chartreuse
- Parc naturel régional du Massif des Bauges
- Parc naturel régional du Vercors
- Parc naturel régional du Verdon
- Parc naturel régional Préalpes d'Azur
- Asters - Conservatoire des réserves naturelles de Haute-Savoie
- Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- Conservatoire Botanique National Alpin
- Région Rhône-Alpes
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Suisse (6)

- Parc national Svizzer
- Parc naturel Pfyn-Finges
- Réserve de biosphère Entlebuch
- Réseau des parcs suisses (Swiss network of parks)
- Biosfera Val Müstair
- Landschaftspark Binntal

Italie (9)

- Parco nazionale Gran Paradiso
- Parco nazionale dello Stelvio
- Parco naturale delle Alpi Marittime
- Parco naturale Dolomiti Friulane
- Parco regionale Orobie Valtellinesi
- Parco naturale delle Prealpi Giulie
- Parco naturale Adamello Brenta
- Parco naturale Mont Avic
- Parco dell'Adamello

Allemagne (2)

- Nationalpark Berchtesgaden
- Naturpark Nagelfluhkette

Slovénie (2)

- Triglavski narodni park
- Park Škocjanske jame

Autriche (8)

- Nationalpark Hohe Tauern
- Nationalpark Gesäuse
- Nationalpark Kalkalpen
- Biosphärenpark Nockberge
- Naturpark Weißbach
- Biosphärenpark Großes Walsertal
- Verband der Naturparke Österreichs (Association of Austrian nature parks)
- Alpenpark Karwendel

Les activités regroupées sous ce chapitre auraient besoin d'un volume en termes de ressources humaines entre une et deux personnes à temps plein/année (1,5 salariés/an).

Coopération future
Résumé et perspectives...

➔ **Résumé et perspectives...**

ALPARC a su mettre à son avantage cette année de transition entre deux structures avec la création, en tout début d'année, de la nouvelle structure : l'association ALPARC, profitant d'un grand nombre de membres fondateurs. Mais aussi avec la préparation de plusieurs projets d'envergure, porteurs d'une coopération intense entre les espaces protégés pour les prochaines années et résolument tournés vers des sujets d'avenir, et enfin avec l'obtention d'un nouveau projet européen « greenAlps », qui sera porté par la nouvelle structure.

Avant tout, ALPARC a pu structurer son fonctionnement et ses organes associatifs pour l'avenir, toutefois, beaucoup de travail reste encore à faire : mobiliser de nouveaux membres, renforcer la coopération sur de nouvelles thématiques entre espaces protégés, organiser le fonctionnement interne et consolider les budgets à moyen et long termes, accompagner les espaces protégés dans des missions de plus en plus techniques et complexes... Pour ce dernier point, l'échange et la coopération internationale seront plus que jamais cruciaux, fidèles au slogan d'ALPARC : ...avancer ! ...

« Ensemble pour les Alpes » !

Markus Reiterer, secrétaire général de la Convention alpine et Michael Vogel président d'Alparc (Salgesch - CH) © ALPARC



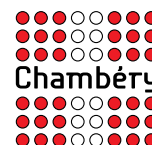


Datar



Région
PACA

Rhône-Alpes Région



Bundesministerium
für Umwelt, Naturschutz
und Reaktorsicherheit



rapport d'activités 2013

Brochure éditée par la Task Force Espaces Protégés du Secrétariat permanent de la Convention alpine

ALPARC - Réseau Alpin des Espaces Protégés

Maison des parcs et de la montagne

256, rue de la République

F-73000 CHAMBERY

Tel. +33 . (0)4 79 26 55 00

Fax. +33 . (0)4 79 26 55 01

info@alparc.org

Directeur de la publication : Guido Plassmann

Coordination : Stéphane Morel

Rédaction : équipe Task Force Espaces Protégés du Secrétariat permanent de la Convention alpine

Traduction : Alexandra Geese, Giacomo Cuva, Matevž Premelč

Mise en page : Graphimedia

Illustrations : Photothèque ALPARC

Couverture : © ASTERS - Frank Miramand



alpenkonvention • convention alpine
convenzione delle alpi • alpska konvencija

www.alparc.org

